

Jean-Baptiste André Godin à Gaston Ganault, 8 août 1880

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (21)

Collation3 p. (160r, 161r, 162v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Gaston Ganault, 8 août 1880, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50291>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [8 août 1880](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) – Familistère

Destinataire [Ganault, Gaston \(1831-1894\)](#)

Lieu de destination Laon (Aisne)

Description

Résumé Sur le tracé dans Guise de la ligne de chemin de fer de Valenciennes à Laon. Godin évoque les manœuvres du préfet de l'Aisne pour faire adopter par le conseil général le percement d'un tunnel sous le fort de Guise. Godin regrette qu'on cherche à transformer une affaire d'intérêt public en une affaire dans laquelle son intérêt personnel est engagé. Il avertit Ganault qu'il ne se rendra pas à la session du conseil général pour ménager sa santé et parce qu'il doit aller à l'étranger. Il se demande s'il faut envoyer sa brochure sur le sujet aux membres du conseil général.

Mots-clés

[Chemins de fer](#), [Conflit](#)

Personnes citées

- [Conseil général de l'Aisne](#)
- [Sébline, Charles \(1846-1917\)](#)

Œuvres citées *Mémoire à monsieur le ministre des Travaux publics contre l'avant-projet du chemin de fer de Valenciennes à Laon pour la section comprise entre Wassigny et Flavigny-le-Petit (près Guise)*, Imprimerie Henry Le Vasseur, Laon, 1880.

Lieux cités [Château-fort, Guise \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Jules & Louis 12^e

Mon cher Gauvillier,

Je vous ai dit, lorsque nous étions venus ici, que selon moi le Préfet allait reproduire, devant le Conseil général, l'état de tunnel dans le fjord afin d'obtenir du Conseil une nouvelle approbation dont il se servirait auprès du Ministre.

Il semble, d'après ce que nous avons communiqué au rapport, que l'on attend une décision ministérielle. Si cette décision arrive avant la session, nous devrons qu'à nous incliner, si elle n'arrive pas avant, je ne sais pas que le Préfet puisse faire majorer sa question par un nouveau vote du Conseil.

Dans tous les cas, je suis échaudé de ces résistances administratives, et comme on cherche à transformer en question purement personnelle à mon égard, sans appui

que au contraire, intéressé sincèrement
l'intérêt public, je suis décidé à ne pas
aller à la session. J'ai besoin de
ménager ma santé et je crois que
cette semaine pour l'échapper ou des
affaires m'appellent et où je trouverai
un peu de repos, au lieu d'aller dans
cette bague d'animosité administratives.

Croyez-vous le même sentiment que
moi sur la manière dont se passeraient
les choses devant le conseil général. Je
considère en tout état de cause que il n'est
pas possible de faire revenir nos collègues
sur le vote qu'ils ont émis. Il me
semble donc que si l'on invitait toute
discussion et tout rapport à ce sujet, cela
vaudrait mieux pour la suite de l'affaire.

Je pensais que vous vouliez envoyer
les brochures avec le petit Plan. Cela
n'étant pas fait, voudrez-vous que je
les envoie ? Car il serait très profitable

291

à l'édition de nos collèges de leur
envoyer ces brochures à l'arance que de
les leur remettre à la fin. Mais
cette fois c'est morquer la discussion.

Je suis donc fort embarrassé sur ce
qui est à faire et j'arive que main-
tenant les délais sont très courts pour
faire quelque chose de convenable.

Dites-moi votre sentiment et
faites pour le mieux.

Bien à vous.

Ferdinand